

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 31 mai 2017

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

**Préavis 11/2017 Rue du Village (tronçon Est) - Secteur gare/Clergère Sud  
Requalification des espaces publics - Construction d'un  
cheminement piétonnier public  
Crédit demandé CHF 3'560'000.00**

---

#### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal amendé N° 11-2017 du 12 avril 2017
- vu le rapport de la Commission d'urbanisme
- vu le préavis de la Commission des finances

#### décide

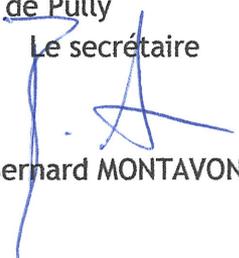
1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 3'560'000.00 destiné à lui permettre de procéder à la création d'un chemin piéton public « Rue du Village» (tronçon Est) ;
1. bis d'engager ce crédit d'investissement en coordination avec les réalisations futures du plan de quartier Clergère-Sud, soit simultanément au premier projet mis en œuvre dans ce cadre ;
2. de prélever ce montant sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales, sur 30 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully  
La présidente

  
Anne VIREDAZ FERRARI



Le secrétaire

  
Bernard MONTAVON

Pully, le 9 juin 2017